



Montpellier, le 4 septembre 2006

Communiqué de presse

Ce mardi 5 septembre 2006 à 13h30, le tribunal correctionnel de Créteil jugera une affaire d'homophobie survenue dans une cité d'Ivry en juillet 2006.

Les deux victimes qui habitaient ensemble, ont dû déménager après une semaine de violences homophobes qui sont allées crescendo, jusqu'au jet de cocktails Molotov dans leur appartement situé au 1er étage. Ces injures ont été proférées et ces violences commises par un groupe d'individus âgés de 20 à 30 ans.

Maître Etienne Lesage, avocat à Paris, et membre du comité de pilotage des avocats du RAVAD (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations) assurera la défense des victimes.

Hussein BOURGI,
Vice-Président du RAVAD
06 70 13 16 26